

Charles de Foucauld face à l'injustice ! Les esclaves !...

Deux mois après son arrivée à Beni Abbès, Charles écrit au Père Abbé de ND des Neiges : **"Sous la protection et avec l'approbation du gouvernement français, l'esclavage fleurit ici comme au premier siècle de l'ère chrétienne; c'est horrible ! Que dois-je faire devant cette horreur ? Conseillez-moi !"** ¹

En ce 1^{er} décembre 2012, après avoir lu et écouté les réflexions de Charles ² au sujet de l'esclavage, en dialogue avec le Père Guérin... avec Dom Martin... avec Henri de Castries... avec l'Abbé Huvelin... avec Mgr Bonnet... **nous pourrions échanger en petits groupes sur telle ou telle injustice qui nous questionne aujourd'hui en région parisienne.**

Pistes de réflexion et d'échange :

- 1- Mettre en évidence quelques points forts touchant aux réactions premières du frère Charles et à sa manière de réfléchir/ réagir/agir .*
- 2- Aujourd'hui : identifier une ou deux situations d'injustice qui nous interpellent. En quoi l'attitude et l'action du fr. Charles peut-elle nous inspirer ?*

En 1902 : Premières réactions de Charles face à l'esclavage

1. Le fait de l'esclavage

La plus grande plaie de la région de Beni Abbès c'est l'esclavage; j'avais cru jusqu'à ce jour, que l'esclavage était assez doux; maintenant que je cause familièrement, hors de la présence des maîtres, avec beaucoup d'esclaves, je vois combien je me suis trompé : le bâton chaque jour... pas de nourriture... pas de vêtements... et s'ils tentent de s'enfuir, on les poursuit à coups de fusil... et s'ils sont repris vivants, on les mutile pour le reste de leur vie en les rendant boiteux des deux jambes... Ce qui est très particulier dans cette région, c'est que les maîtres, après avoir exigé des esclaves le travail quotidien, les laissent sans nourriture... ³

L'esclavage est poussé ici à ses extrêmes limites de barbarie : si un esclave se marie, les enfants des esclaves appartiennent aux maîtres qui les vendent quand cela leur plaît et quelque soit l'âge des enfants... ⁴

On dit : les esclaves sont nécessaires au pays... on en a besoin pour la culture... sans eux les oasis périraient. C'est très inexact... Beaucoup d'oasis, et les plus prospères n'ont aucun ou quasi aucun esclave... Ceux qui ont énormément d'esclaves, ce sont les nomades et les marabouts ; les uns et les autres ne travaillent jamais, passent leur vie entière dans l'oisiveté, et se soulèveront contre nous à la première occasion ⁵.

¹ 1901_12_30_Dom_Martin, Beni Abbès : Père Abbé de la Trappe de ND des Neiges.

² Pour faciliter la lecture et la compréhension orale, les citations sont parfois légèrement remaniées : les références permettent de retrouver le texte original.

³ 1902_01_15_Henri_deCastries, Beni Abbès : ami de Charles, officier spécialiste du Maroc.

⁴ 1902_06_28_Guérin, Beni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

⁵ 1902_06_28_Guérin, Beni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

2. L'approbation du gouvernement français

En entrant à Beni Abbès le 1^{er} mars 1901, les officiers français ont déclaré que l'esclavage y serait maintenu : cette déclaration gêne actuellement les autorités qui n'osent l'annuler, de sorte que l'esclavage à Beni Abbès est protégé par les représentants de l'autorité française... ⁶

Le général Risbourg, a dit hautement partout : « Rien n'est changé dans ce qui concerne l'esclavage : tel l'esclavage était avant l'arrivée des Français, tel il restera »... Le colonel Billet a répété hautement la même déclaration qui fait loi encore aujourd'hui...

Qu'un esclave se sauve, on permet au maître de se lancer à sa poursuite et de le ramener de force. Qu'un esclave se rende au Bureau de l'Administration française en disant qu'il désire jouir de la liberté qu'ont en France, en Algérie, tous les hommes, on le rend à son maître, qui l'emmène de force... L'autorité française se croit obligée, par respect pour les déclarations du général Risbourg et du colonel Billet, à river les fers de tous les esclaves...

C'est à la lettre que « rien n'est changé dans l'esclavage ». Non seulement ceux qui sont esclaves le restent, mais on en achète, on en vend chaque jour, au vu et au su des autorités qui (malgré les regrets personnels et intérieurs de ces braves officiers) se croient obligés à cette attitude par la discipline et les ordres reçus ⁷.

L'esclavage ici est particulièrement injuste : très peu d'esclaves sont fils d'esclaves. Presque tous sont des enfants volés (de cinq, dix ou quinze ans), volés soit au Soudan, soit au Touat... Quelques cavaliers partent d'ici, vont au Touat, s'embusquent près d'un village, et quand femmes et enfants sortent pour aller au bois, tombent sur eux, les emmènent et les vendent au retour. Voilà l'origine de la plupart des esclaves de la Saoura...

C'est non seulement l'esclavage, c'est le vol des enfants, le rapt de toutes personnes que sanctionne ici l'autorité française... ⁸

3. Premières initiatives de Charles (soulagement, rachat, actions locales...)

Ce 9 janvier 1902, j'ai eu une des plus grandes consolations de ma vie : j'ai pu racheter un jeune esclave soudanais enlevé il y a environ quatre ans à sa famille. Il a environ dix-neuf ans. Je le garde comme hôte avec moi en attendant qu'un convoi militaire le reconduise avec sûreté dans le Nord. Je l'enverrai, dès que je pourrai le faire sûrement, au Révérend Père Voillard qui m'y a autorisé. Je lui ai donné provisoirement le nom de Joseph du Sacré-Cœur ⁹.

Pour les esclaves, j'ai une petite chambre où je les réunis et où ils trouvent toujours gîte, accueil, pain quotidien, amitié. Je vois parfois vingt esclaves par jour ¹⁰.

Dans une lettre du Père Guérin à Charles, Ghardaïa, le 27 mars 1902

Continuez à faire le bien possible à tous ces pauvres esclaves qui vous entourent ! Sans leur parler actuellement d'affranchissement, instruisez-les sur la grandeur du travail... C'est un enseignement qui leur est nécessaire, pour le jour où ils pourraient acquérir leur liberté...

Dans une lettre du Père Guérin à Charles, Maison-Carrée, le 17 septembre 1902

Il faut agir, dans la mesure du possible, par son influence personnelle et bienveillante,
- *auprès des officiers, pour les amener peu à peu à exercer plus de surveillance sur les traitements des esclaves,*

⁶ 1902_01_19_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

⁷ 1902_06_28_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

⁸ 1902_06_28_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

⁹ 1902_01_19_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

¹⁰ 1902_02_04_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

- auprès des maîtres en leur prêchant la douceur vis à vis de leurs esclaves,
- auprès des esclaves en leur recommandant la soumission, le travail, en élevant leurs cœurs vers Dieu.

Ces conseils viennent d'un missionnaire qui comprend le mal de l'esclavage, mais aussi qui a appris par expérience quelle est la meilleure manière de procéder pour le détruire.

4. Comment dénoncer cette injustice (actions politiques) ?

C'est d'une immoralité honteuse de voir des jeunes gens qui ont été volés il y a 4 ou 5 ans à leur famille au Soudan, être maintenus de force, ici chez leurs maîtres, par l'autorité française, complice de ces rapt en maintenant les effets et en rivant les fers de ces malheureux... Aucune raison économique ou politique ne peut permettre de laisser subsister une telle immoralité, une telle injustice...

Je vous prie, instamment, de rendre connu ce fait de l'esclavage publiquement permis et subsistant en terre française; et je vous supplie d'agir de tout votre pouvoir pour le faire cesser. ¹¹

Je ne cache pas à mes amis français que cet esclavage est une injustice, une immoralité monstrueuse et qu'il est de leur devoir de faire leur possible pour le supprimer...

Les officiers ici et dans les postes voisins sont tous unanimes à désirer l'abolition de l'esclavage, l'affranchissement, mais il faudrait que l'ordre leur en soit donné de haut ; car c'est par ordre des officiers supérieurs que l'esclavage est maintenu.

S'il y a lieu de faire des démarches, de faire faire des interpellations à la Chambre des députés ou au Sénat par des députés ou sénateurs catholiques, Mgr Livinhac et vous me ferez faire ce qu'il faudra... D'un côté nous ne sommes pas chargés de gouverner, mais de l'autre nous sommes chargés « d'aimer le prochain comme nous-mêmes », de « faire pour les autres ce que nous voudrions qu'on fit pour nous », et par conséquent de prendre les moyens nécessaires pour soulager ces infortunés : « ce que nous faisons pour eux, nous le faisons pour JÉSUS... ce que nous négligeons de faire pour eux, c'est pour JÉSUS que nous négligeons de le faire »... D'ailleurs nous n'avons pas le droit d'être des chiens muets et des sentinelles muettes : il nous faut crier quand nous voyons le mal, et dire hautement : « Ce n'est pas permis », et « Malheur à vous, hypocrites ! ».

Dirigez-moi, bien-aimé et très vénéré Père, et dites-moi ce que j'ai à faire dans cette question des esclaves... Il me semble qu'il ne faut jamais prendre notre parti du mal mais le combattre de toutes nos forces ¹².

Dans une lettre de Mgr Bonnet à Charles, Viviers, le 22 mars 1902

Quant à l'esclavage, c'est une œuvre bien difficile que de l'abolir autrement que par des conversions à la vie chrétienne. C'est par ce moyen que l'église a aboli l'esclavage antique.

Mais il ne faut pas négliger les moyens plus rapides. Encore faut-il qu'ils soient employés avec une grande prudence. C'est avant tout l'office du Préfet apostolique.

Vos efforts privés aboutiraient à avancer l'heure de votre martyre et à ruiner votre apostolat.

Je ne saurais pourtant blâmer un effort auprès de vos parents et de vos amis pour former un courant d'opinion qui seconde les démarches du Préfet apostolique.

Il y a encore un moyen plus puissant que l'action naturelle et directe, c'est le recours à Dieu par la prière, la pénitence et je sais que (ce) moyen vous ne le négligez pas.

¹¹ 1902_01_15_Henri_deCastries, Beni Abbès : ami de Charles, officier spécialiste du Maroc.

¹² 1902_02_04_Guérin, Béni Abbès : Préfet Apostolique du Sahara.

Pour cette grave question des esclaves, quelques mécontentements que cela excite parmi même de très bonnes âmes, il me semble difficile que vous n'agissiez pas... Cela aura des inconvénients mais « il vaut mieux obéir à Dieu que plaire aux hommes »...¹³

Dans une lettre du Père Guérin à Charles, Maison-Carrée, le 17 septembre 1902

L'esclavage est à coup sûr un mal social que nous ne pouvons que trop déplorer, mais pour combattre l'esclavage, il faut avoir grand égard aux circonstances de personnes et de lieux au milieu desquelles on se trouve.

Il faut veiller à ne pas se faire supprimer les moyens qu'on peut avoir de faire un peu de bien, en faisant des coups d'éclat qui d'ailleurs ne porteront aucun résultat.

Dénoncer publiquement ce qui se fait dans le Sud ne pourrait à l'heure actuelle que nous attirer toutes sortes d'entraves à notre action présente.

Le plus souvent ces dénonciations n'auront pour résultat que de rendre les missionnaires suspects aux autorités locales, et attireront à leur ministère toutes sortes de tracasseries, sans aucun des résultats souhaités pour les esclaves eux-mêmes.

Donc je vous recommande très instamment sur ce point la plus grande prudence et vous prie de ne faire à ce sujet aucune démarche extérieure ayant un caractère officiel.

Travaillons doucement à infuser l'esprit de Jésus, qui est charité, et peu à peu deviendra possible, avec le temps, beaucoup de temps, la suppression de ce mal social.

<p style="text-align: center;">En 1904 : Après des mois de recherche, Charles découvre une manière de faire pour que les esclaves progressivement se libèrent</p>
--

Il faut travailler de toutes nos forces à supprimer l'esclavage : le supprimer doucement; progressivement, réellement, de manière à améliorer non seulement le sort matériel, mais surtout le moral des esclaves : la meilleure manière semble d'encourager, de répandre, de propager la manière de faire du Capitaine Métois au Tidikelt ; il permet à tous les esclaves de se racheter en remboursant à leur maître la somme qu'ils lui ont coûtée... Et pour qu'ils puissent se procurer cette somme le Capitaine Métois donne à ceux qui le demandent assez de journées de travail pour que la somme des salaires de ces journées représente leur rançon ; les maîtres ainsi n'ont rien à réclamer, recevant ce qui leur est dû ; la libération se fait petit à petit, et elle se fait en habituant l'esclave au travail, et en lui montrant que le travail donne la liberté et l'abondance... Le Capitaine Métois forme ensuite des villages nouveaux (auprès des sources nouvellement aménagées), au moyen des esclaves ainsi libérés : tout cela est excellent et digne d'être imité, propagé. Cela semble la meilleure manière de résoudre la question de l'esclavage, au point de vue matériel¹⁴.

¹³ 1902_04_21_Guérin, Béni Abbés : Préfet Apostolique du Sahara.

¹⁴ 1904_06_08_Diaire de Charles publié dans les Carnets de Beni Abbès.